

## Compte-rendu du Conseil de quartier Etienne-Marcel-Chanzy du 13 février 2019

Dix-huit personnes ont participé à la réunion du Conseil de quartier, dont Mme Catherine Pilon, élue de quartier et adjointe déléguée au transport, aux déplacements, à la circulation et au stationnement.

Il est rappelé en introduction les modalités de travail du Conseil de quartier avec des listes mail de travail, les « framalist », qui permettent de débattre et d'avancer sur les sujets suivants :

- convivialité,
- carnaval,
- déchets,
- marché,
- circulation et stationnement,
- linky,
- pollution,
- PLU et aménagements,
- organisation,
- sécurité.

L'inscription à ces groupes d'échanges et de travail s'effectue en adressant un message électronique à l'adresse : [cdgmarcelchanzy@yahoo.fr](mailto:cdgmarcelchanzy@yahoo.fr)

### **1. Déchets**

Des habitants.es parlent des causes de ce problème permanent dans cette ville : incivisme des habitants, commerçants contrevenants, entreprises se servant de la ville comme dépotoir, marchés sauvages, ...

Un autre rappelle que ces problèmes ne datent pas d'aujourd'hui et que nous en connaissons tous les causes. Il s'étonne cependant que la ville n'ait jamais réussi à améliorer les choses, alors même que le poste « déchets » est l'un des mieux dotés du budget de la Ville, qui a repris le nettoyage des rues et voiries suite à l'échec d'Est Ensemble.

Il rappelle également :

- que le coût de la tonne de déchet se situe autour de 250 €, un des plus forts de France ;
- que la Ville dispose de 90 agents (+ 10 agents verbalisateurs pour la brigade de propreté), donc en principe 80 actifs pour le nettoyage de la Ville de Montreuil ; et que chaque agent aurait donc à s'occuper de moins 4 km de voiries quotidiennement, ce qu'ils n'arrivent pas à faire, tandis que des rues restent des mois (quand ce ne sont pas des années) sans voir une balayeuse.

En conséquence, il ne comprend pas pour quelles raisons, alors que le budget est si élevé et la Ville si bien dotée en personnels, les rues restent aussi dégoûtantes.

Les habitant.e.s suggèrent de demander des explications à la Ville et d'inviter prochainement le responsable de la propreté.

Le ramassage des encombrants a été changé à plusieurs reprises, ce qui a créé de la confusion sur les modalités d'enlèvement. Le problème vient aussi du fait que certaines personnes viennent déposer devant chez les autres. Une habitante se plaint que les camions poubelles ramassent ensemble les poubelles de tri et les déchets ménagers. Une autre se plaint que les poubelles sont trop grosses pour pouvoir être rentrées à deux

(poubelle normale + poubelle de tri). Des petites poubelles sont proposées par Est ensemble, livrées gratuitement, mais elles sont volées. Des caméras ont été installées et devraient permettre de mieux verbaliser quand des déchets sont mis par terre, estime un habitant.

Les habitant·e·s signalent le manque de poubelles dans les rues, notamment sur le boulevard Chanzy, sur la rue de Paris, en sortant du métro Robespierre, dans le parc des Guilands.

Une habitante fait remarquer qu'au Japon, il n'existe aucune poubelle publique et que pour autant, grâce au civisme des habitants (qui ramènent leurs déchets dans leurs propres poubelles), ce pays est propre.

**→ Toutes les personnes intéressées à poursuivre les échanges sur le thème des déchets sont invitées à s'inscrire sur la liste d'échanges mails du groupe « déchets » (la demande peut être adressée à [cdgmarcelchanzy@yahoo.fr](mailto:cdgmarcelchanzy@yahoo.fr)). Toutes les contributions sont les bienvenues. En attendant de comprendre pourquoi cette ville n'arrive pas à faire régresser ce problème, le Conseil de quartier demande qu'il y ait davantage de poubelles dans les endroits très passants**

Numéro info déchets est ensemble 0805 055 055

#### **→ Rappels pratiques**

- Tri des poubelles jaunes: dorénavant tous les plastiques sont autorisés (même le pot de yaourt. Si !)
- Les encombrants : 1er et 3e mercredi du mois dans notre quartier (à vérifier en fonction de votre situation)
- Le dispositif Sesam II permet de signaler les déchets sauvage : une photo du déchet, une adresse où sont les déchets et hop , on envoie sur le mail à sesam : [sesam@montreuil.fr](mailto:sesam@montreuil.fr) ; Ramassage assez rapide dans certains quartiers
- Déchets végétaux : sur rdv à partir d'avril, téléphonez à info déchets
- Compost de quartier : dépôt le dimanche de 11h à 12h en présence de bénévoles au coin des rue Parmentier et Jules ferry

## **2. [Plan Vélo](#)**

Présentation faite par Catherine Pilon, élue de quartier et adjointe déléguée au transport, aux déplacements, à la circulation et au stationnement.

Moins de 4% des gens prennent leur vélo pour faire le trajet entre leur domicile et leur travail. Or, pour faire un trajet de moins de 5 km, c'est le mode de transport le plus rapide. La Ville voudrait passer à plus de 10% à l'horizon 2022. Mais pour cela il faut proposer aux cyclistes (= Plan Vélo) :

- **Des itinéraires sécurisés :**
  - pistes cyclables ou bandes cyclables. Le nb de rues cyclables sera augmenté (objectif 28 km de pistes cyclables)
  - Toutes les rues sont passées à 30 km/h
  - Cela permet à toutes les rues d'être prises dans les deux sens par les vélos.
  - Nécessité de faire bien attention quand on est en voiture ou à pied
- **Stationner :**
  - Des arceaux sont installés partout
  - Vélobox pour la nuit : abris sécurisés pour vélos, qui prennent la moitié d'une place de stationnement pour 6 vélos sous clef. Appel à candidature :
    - L'objectif est d'en installer une vingtaine en 2019
  - Parking Véligo à la mairie : 30€/an pour garer son vélo à la Mairie, sous clef, utilisable avec pass navigo.
  - **Ne pas hésiter à signaler des besoins d'arceaux à vélo**

- **Augmenter les services pour les cyclistes**
  - Pompes à vélo : 1 dans chaque quartier a été installée
  - Stations de réparation : les outils ont été volés, mais c'est remis
  - Vélib : de 13 stations, payées par la Ville de Paris (qui impose une distance de pas plus d'1,5km) à 21 stations pour couvrir tout le territoire. 30% des vélos sont à assistance électrique. Moins de 40€ l'année pour les verts (vélos classiques) ; environ 80 pour les bleus (électriques). Coût = 20 000 euros par station dont 10 000 pris par le Grand Paris
- **5 associations sont soutenues**
  - [STAARP](#) : section Tandem des auxiliaires des aveugles de la région parisienne
  - Le Red Star Club montreuillois organise des randonnées cyclistes
  - [Oh Cyclo](#) propose des ateliers d'auto-réparation et des ateliers mécaniques
  - L'association [VVV Vélo école](#) : pour apprendre à faire du vélo, peu importe l'âge
  - [Paris en selle section Montreuil](#) : vigie citoyenne sur les dysfonctionnements ou inadaptations de la Ville au vélo
- **5 endroits où on peut acheter des vélos** : [Atelier JP Fiehrer](#), [Montreuil Cycles](#), [les cycles du château](#), [Décathlon](#) et [Le comptoir Bike shop](#)
- **Eduquer au vélo**
  - Apprentissage du vélo à l'école, sur le temps scolaire, avec des éducateurs formés
  - Une classe vélo d'une semaine a été conçue pour les élèves
  - Intégrer le vélo dans les projets éducatifs
- **Évaluer**
  - Le Plan vélo a été présenté à la Région : 1€ mis par la Ville permet d'obtenir 1€ de la Région
  - Pour obtenir ce financement, la Ville s'est engagée à réaliser le Plan Vélo

Des concertations existent-elles avec d'autres villes et le département. Le département se forme en ce sens, Bagnolet, Pantin... ont participé à la formation organisée par la Ville de Montreuil avec des experts hollandais. Une étude a montré que les cyclistes n'achètent pas beaucoup par courses mais souvent, et qu'ils sont de bons clients pour les commerces de centre-ville.

Les habitant·es se réjouissent de ce plan Vélo.

Certain·es estiment qu'il ne faut pas que ce soit au détriment des voitures et demandent que la Ville rende obligatoire la construction de places de parking dans les nouveaux bâtiments. Catherine Pilon répond que cela a été pris en compte dans le nouveau PLU, mais la Ville souhaite surtout parier sur le fait que le taux d'automobiles individuelles va baisser.

Un autre souligne qu'avant de faire la chasse aux véhicules, il faut d'abord leur proposer de véritables alternatives pour qu'ils n'aient pas à s'en servir, sinon on ne fait que déplacer les problèmes comme à Paris depuis 15 ans.

Mme Catherine Pilon répond qu'en parallèle, les transports sont développés :

- La Ville a obtenu que le 129 fasse le trajet entre l'Hôpital et la Porte de Montreuil (en passant par Croix de Chavaux)
- Le 76 va être prolongé jusqu'à Louise Michel.
- Le 215, à partir d'avril, va aller jusqu'à Austerlitz, toute la journée, tous les jours.

Des dispositifs de voitures partagées sont également utilisables.

→ Pour en savoir plus : le Plan Vélo est téléchargeable : <http://www.montreuil.fr/la-ville/venir-et-se-deplacer/se-deplacer-a-velo>

### 3. Circulation et stationnement

#### 3.1 Autorisation de tournages et impacts sur le stationnement et la circulation

Un habitant trouve qu'on ne peut pas en même temps promouvoir une « ville verte » et autoriser des poids lourds à envahir régulièrement la ville pour des besoins privés.

Les habitant·e·s rappellent les problèmes récurrents de circulation et de stationnement faisant suite aux arrêtés pris pour autoriser (mensuellement et jusqu'à 2 fois par mois) la venue et le stationnement de camions pour la réalisation de tournages (rue des Sorins notamment) ; et ce d'autant plus que les autorisations sont données pour 2 jours, mais que dans les faits cette société occupe les places pendant 5 jours.

Mme Catherine Pilon indique qu'il s'agit d'une sorte de Air BnB pour les tournages où l'on peut proposer de louer son appartement pour les tournages.

Pour les habitant·e·s, cela s'assimile à la privatisation de l'espace public. Ils considèrent en outre que, lorsqu'ils prennent un abonnement, leur place ne devrait pas être louée en parallèle.

Selon Mme Catherine Pilon, la société en question serait en train de faire une série. Ils ont besoin d'inventer un épisode qui leur permettra de déménager. Un arrêté a été autorisé pour 2 jours en transition.

Un habitant ajoute qu'un studio de cinéma doit répondre à des normes de sécurité importantes. Une piste consisterait à diligenter un contrôle pour interdire ce type d'activité dans un endroit qui en plus comportent des habitations collectives.

Un habitant a appelé la police municipale et nationale, pour faire les constats d'infraction, mais elles ont refusé d'intervenir.

De plus, les camions ne devraient pas stationner en ville plus de 8 heures.

La Ville serait donc triplement en infraction quand elle autorise l'occupation de la voie publique pour ce type d'activité.

→ **Un dossier avec photos des infractions est transmis à Catherine Pilon.**

→ **Nécessite un suivi des différents leviers d'action évoqués (arrêt des signatures d'arrêté, contrôle, police...etc) par le groupe « circulation » et Catherine Pilon**

→ **Toutes les personnes intéressées à poursuivre les échanges sur le thème de la circulation sont invitées à s'inscrire sur la liste d'échanges mails du groupe « circulation » (la demande peut être adressée à [cdgmarcelchanzy@yahoo.fr](mailto:cdgmarcelchanzy@yahoo.fr)).**

#### 3.2 Autres questions relatives au stationnement

La carte de stationnement carton n'existe plus, mais un code d'abonnement est attribué à l'abonnement et doit être utilisé sur l'horodateur.

Tout·e·s les intervenant·e·s à domicile, installé·e·s à Montreuil, peuvent prendre un macaron pour stationner.

#### 3.3 Autres questions relatives à la circulation

Des habitant·e·s se plaignent de désagrément pour circuler et stationner depuis les travaux d'aménagement de la rue des Messiers. À la demande des parents d'élève, des aménagements ont été réalisés pour sécuriser les abords de l'école, avec une inversion de la chicane et le passage en sens unique de la rue. Il semblerait que l'inversion du sens de circulation faciliterait la vie des automobilistes habitant du passage des bons plants.

→ **Les habitant·e·s concerné·e·s sont invité·e·s à se réunir avec leur voisinage pour confirmer que l'inversion du sens de circulation de la rue des Messiers est une solution pertinente pour toutes et tous, et à transmettre un courrier collectif en ce sens à Catherine Pilon**

#### 4. Pollution

La présence d'ouvriers en situation de travail sur le site de la SNEM alors que l'usine est officiellement fermée suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise, suscite des interrogations. Le Collectif a interrogé Riva Gherchanoc à ce sujet et la Ville a demandé au Préfet des explications et a reçu une réponse.

→ Catherine Pilon s'engage à ce que la Ville transmette la réponse du Préfet au Collectif

→ Le Conseil de quartier réitère la demande d'un comité de suivi sur l'avenir de la SNEM et Catherine Pilon renouvelle son soutien à cette demande.

#### 5. Fraternité

##### Infos sur la réunion à venir et les projets à intégrer

Rappel du projet Fraternité : 4 budgets participatifs différents : invitation de tous les porteurs de projet à se mettre d'accord. Se sont mis d'accord sur des : jeux, jardinières, ... pour reprendre la place aux dealers.

Sur le plan de la sécurité, la Ville a pris les choses en main : le camion est parti, la roulotte et le canapé aussi. Des familles ont déménagé. Les choses sont en train d'être réglées.

Un habitant réitère sa demande que dans la prochaine édition du budget participatif, il soit possible de voter contre un projet lorsqu'il génère beaucoup d'opposition dans le voisinage, comme le projet de revêtement du sentier des messiers.

→ Participation à la réunion du 19 février

#### 6. Marché

Suite à l'intervention de M. Molossi, le Conseil de quartier a demandé des documents sur le marché/la régie. Certains documents sont manquants (plan d'implantation des commerces, annexes au contrat, rapport du délégataire de 2018). Le groupe de travail « marché » souhaite rencontrer M. Molossi pour faire le bilan de l'application du règlement, notamment au regard des obligations du délégataire qui ne sont pas respectées mais aucunement pénalisées/sanctionnées. La priorité de la nouvelle régie est de diversifier l'alimentation : on n'y est pas.

→ Le Conseil de quartier demande à avoir accès aux documents demandés mais non encore transmis (plan d'implantation des commerces, annexes au contrat avec le délégataire et rapports annuels du délégataire)

→ Une réunion du groupe de travail « marché » va être organisée très prochainement pour travailler sur les documents, en faire une synthèse avant de solliciter la rencontre avec M. Molossi.

→ Toutes les personnes intéressées à poursuivre les échanges sur le thème du marché sont invitées à s'inscrire sur la liste d'échanges mails du groupe « marché » (la demande peut être adressée à [cdgmarcelchanzy@yahoo.fr](mailto:cdgmarcelchanzy@yahoo.fr)).

## 7. Convivialité

### 7.1 *Carnaval*

La décision a été prise de maintenir le Carnaval qui aura lieu le **13 avril au parc des Guilands**.

L'esprit du Carnaval, c'est de Vivre ensemble en faisant la fête. Les centres de loisirs sont investis dans l'organisation et vont travailler sur les costumes. A cette période, la Maison du parc accueillera une exposition sur les **masques animaliers des cinq continents** : le Carnaval s'organisera autour de ce thème-là. L'idée est que chacun-e fabrique un costume, avec de la matière recyclée, et fasse le spectacle en participant au défilé. Des ateliers de fabrication de costumes seront organisés les samedis 16, 23 et 30 mars de 14h à 18h, le 7 avril de 14h à 18h, le 13 avril atelier de 12h à 16h à la Maison du parc.

Des animations sont aussi envisagées :

- CREW 93 : chorale rap.
- Aminata Kouyaté
- Intervention de Marie Diallo dans les centres de loisirs pour apprendre les percussions aux enfants

→ **Toutes les personnes intéressées pour s'impliquer dans l'organisation du Carnaval sont invitées à se signaler auprès du Conseil de quartier : [cdqmarcelchanzy@yahoo.fr](mailto:cdqmarcelchanzy@yahoo.fr).**

→ **Prévoir des affiches et flyers à la prochaine réunion pour que chacun-e puisse distribuer et afficher autour de ses lieux de vie dans le quartier**

### 7.2 *Maison de quartier*

L'une des principales difficultés liées au Carnaval est le stockage des malles contenant le matériel pour les costumes. Les organisatrices souhaiteraient bénéficier d'une salle pour le stockage et l'organisation des ateliers. Ce besoin s'ajoute à d'autres besoins d'un lieu, formulés par les parents d'élèves autour de la parentalité (accueil des cafés des parents, permanences de professionnels, ateliers thématiques...etc) et de la cantine/cuisine, et d'habitant·es autour d'activités culturelles et sportives. Ces différents besoins pourraient trouver une réponse dans une Maison de quartier.

Catherine Pilon prévient que la Ville ne paiera pas un centre comme Lounès Matoub dans ce quartier non prioritaire sur le plan social. Elle suggère de solliciter une salle pour le Carnaval pour commencer. La maison de quartier Gérard Rinçon dans le quartier Marais de Villiers – Barbusse a commencé petit avant d'accueillir le four à pain et de développer des activités.

Des habitant·es évoquent le fait que le collège était censé disposer d'une salle polyvalente utilisable par les habitant·es. Le Local à Usage Partagé Solidaire ([LUPS](#)), centre autogéré partagé installé dans des locaux de l'OPHM est évoqué comme source d'inspiration.

→ **Une réunion du groupe « Convivialité » sera organisée pour faire le point sur les initiatives et la capacité d'investissement des porteurs/ses du projet**

### 7.3 *Repas de quartier*

- Le **dimanche 19 mai** sera organisé [les routes du partage](#). Il s'agit d'un évènement participatif couvrant tout le territoire de Montreuil et concernant tou·te·s les habitant·es. Cet évènement intègre des « gratifierias », marchés gratuits où chacun apporte ce qu'il veut, est libre de repartir avec ce qui lui plaît... et peut même venir les mains vides ! Toutes les initiatives individuelles ou collectives sont bienvenues. L'idée serait d'organiser une initiative faisant converger les gens du quartier, au-delà des habitats, âges, sexes, origine sociale, dans un espace pouvant accueillir du monde sans nécessairement bloquer les rues : le Carré Désiré serait un bon lieu.

- **Date ?** seront organisés les repas de quartier dont la vocation est de rassembler le voisinage à plus petite échelle

→ Toutes les personnes intéressées pour s'impliquer dans l'organisation de la Route du Partage sont invitées à se signaler auprès du Conseil de quartier : [cdqmarcelchanzy@yahoo.fr](mailto:cdqmarcelchanzy@yahoo.fr).

→ Une réunion du groupe « Convivialité » spécifique à la Route du Partage sera organisée pour concevoir l'initiative et préparer collectivement son organisation

---

Les prochaines réunions du Conseil de quartier se tiendront, à 19 h 30, au centre Lurçat (5 place du marché) les :

- mercredi 13 février
- mercredi 13 mars
- mercredi 10 avril
- mercredi 8 mai

**N.B. :** Si vous ne souhaitez plus être destinataire de cette newsletter, n'hésitez pas à nous l'indiquer ; en écrivant « désinscription » dans l'objet, par retour de mail, afin que nous vous retirions de la liste de diffusion. Sinon, merci de nous rajouter dans votre liste « d'expéditeurs approuvés », afin que nos diffusions ne tombent pas en dossier spam.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à le publier à notre plus prochaine diffusion.

Si vous souhaitez nous faire part d'informations, avis ou propositions à transmettre, l'adresse mail du CDQ : [cdqmarcelchanzy@yahoo.fr](mailto:cdqmarcelchanzy@yahoo.fr)

Merci de votre attention.

L'équipe de votre conseil de quartier.